

Transactions FundSERV

Dates limites pour les cotisations aux REER



La date limite de cotisation aux REER pour l'année d'imposition 2009 est le **lundi 1^{er} mars 2010 à minuit**. Pour être admissible à titre de cotisations pour l'année d'imposition 2009, les cotisations doivent être acheminées à la Standard Life comme suit :

Date limite des transactions au moyen de FundSERV

- **Tous les ordres de souscription doivent être soumis au moyen de FundSERV au plus tard à 16 h, le jeudi 4 mars 2010.**
- La lettre « P » doit être inscrite dans le champ **Période de cotisation** afin que les cotisations soient admissibles pour l'année d'imposition 2009.

Documentation et chèques

- Toute la documentation et tous les chèques des clients (ceux établis à l'ordre de la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada ou de Standard Life Canada) doivent être signés et datés du **1^{er} mars 2010** ou porter une date antérieure.

Envoi de la documentation et des cotisations REER

- La documentation doit être expédiée par messagerie à la Standard Life le jour même où l'ordre de souscription est transmis au moyen de FundSERV, ou le lendemain, si la dernière levée du courrier a déjà été effectuée.
- La documentation et les chèques des clients (ceux établis à l'ordre de la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada ou de Standard Life Canada) doivent être envoyés à la Standard Life.

Adresse postale	Adresse aux fins d'envoi par messagerie
Standard Life Services à la clientèle, placements individuels CP 11497, station Centre-ville Montréal (Québec) H3C 5S5	Standard Life Services à la clientèle, placements individuels Bureau 1200 1245, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3G 1G3

- Pour de plus amples renseignements, le personnel des bureaux de vente peut communiquer avec les **services à la clientèle, placements individuels** :

Téléphone : 514-841-6633 Sans frais 1-888-841-6633

Télécopieur : 514-499-4487 Sans frais 1-877-882-4892